

# andernos-les-bains

magazine municipal n° 66

## **Dossier**

Plan Local d'Urbanisme

## **Société**

CCAS : Impératif solidarité

## **Jeunesse**

L'école branchée interactive

septembre

octobre

novembre

décembre

2011

# SOMMAIRE

## **ÉDITO** page 4

## **DOSSIER** page 6

- A propos du boulodrome
- Impôts et services : où se situe Andernos-les-Bains ?
- Réaménagement urbain
- La galerie des voiles
- Le Plan Local d'Urbanisme PLU

## **SOCIÉTÉ** page 13

CCAS : Impératif solidarité

## **Les CHANTIERS** page 21

- Boulevard du Maréchal Juin
- Muret de protection
- Equipement sportifs et communaux
- Voirie et Elagage
- Illuminations
- Travaux dans les écoles

## **JEUNESSE** page 25

- Rentrée scolaire 2011 et perspectives
- L'école branchée interactive
- 2 millions d'euros pour la jeunesse
- La qualité au menu
- Prévention sécurité routière au lycée
- Quoi de neuf au Collège
- Préparation du raid humanitaire 4L Trophy

## **LOISIRS et CULTURE** page 33

- Office de Tourisme en mode numérique
- Cabanes en fête, huîtres et Entre-2-mers, LE mariage de l'hiver
- Programme de Noël
- Pierre Arditi aux Quinconces

## **ENVIRONNEMENT** page 36

- Replantation et protection de la forêt communale
- Les oiseaux invités dans les écoles
- Palmarès du Concours de fleurissement 2011 "Marthe Pulon"
- Préparer son jardin pour l'hiver
- Cadre de vie
- Travaux d'entretien et de sécurisation du Parc du Broustic

## **INFO PRATIQUES** page 40

## **EXPRESSIONS** page 43

Ville d'Andernos-les-Bains : novembre 2011 • Directeur de la publication : Philippe Pérusat • Direction de la rédaction : Marie-Jo Henin

• Rédactrice en chef : Marie-Laurence Pouey-Vivent • Rédaction : Alain Bellier, Marie-Josée Causse, Marie-José Hénin, Bernard Cazeneuve, Fabien Dols, Daniel Greib, Marie-José Hénin, Catherine Lacaze, Bernard Lahaye, Frédéric Machu, Jean-Jacques Montané, Nicole Masson, Rodolphe Mérand, Chantal Picazo-Lamontagne, Monique Léglièse, Bernard Pouchard, Rolande Prunier, Marie-Laurence Pouey-Vivent, Claire Venesi, Evelyne Wisniewski, Benjamin Viry. • Secrétariat : Claudie Robin, Service Communication de la Mairie d'Andernos-Les-Bains (Tél 05 57 76 11 24)

• Crédit Photos : Bihan-Touseg (Valérie Descat), Patrick Cazenave, Virginie Degrave, Jeff Demonchy, Fabien Dols, Christian Esplandiu, Sébastien Frécaut, Haut-Relief, Jean-François Hénin, Marie-Jo Hénin, Xavier Latry, Frédéric Machu, Liliane Magrin, Rodolphe Mérand, Claire Pinson, Marie-Laurence Pouey-Vivent, Claudie Robin, Dominique Rossie, Paloma Sola, François Tabutiaux, Sandrine Van Even, Benjamin Viry, Fotolia © Beboy.

Photo couverture : Marie-Laurence Pouey-Vivent

• Imprimerie : Sammarcelli Imprimeur- Imprimé sur papier PEFC:10-31-1457. • Maquette et mise en page : Isabelle Dumergue - Tél : 06 87 42 62 07

• Régie publicitaire : MD Régie Philippe Deleporte Tél. 05.40.01.33.21.

Reproduction interdite. Nous tenons à remercier tous les annonceurs qui nous ont permis de publier ce journal municipal

# Édito

Chères toutes et tous,

Dans quelques jours nous fêterons Noël, moment privilégié à l'exaltation des plus beaux sentiments d'amour et de partage. J'aimerais tant que chacune et chacun, puisse durablement atteindre à cette paix de l'âme, du cœur et de l'esprit et que chaque foyer accède à la satisfaction des besoins vitaux humains : à tout le moins un emploi sans lequel aucune véritable organisation sociale personnelle n'est possible, mais qui, à l'inverse, permettra aux plus démunis d'échapper aux tourments quotidiens d'un avenir incertain.

Ces souhaits que je forme de toute l'ardeur de mon énergie, soutenue par l'humanisme du plus grand nombre, peuvent se concrétiser. Grâce à la contribution déterminante de nos collègues responsables du Conseil municipal soucieux du bien commun, grâce au soutien indéfectible de l'immense majorité d'entre vous, mus par les valeurs de notre République et les devoirs de notre conscience collective et individuelle, nous y parviendrons. Aucun obstacle ne peut raisonnablement se dresser contre le plaisir indicible du bonheur de l'autre.

Si la charité bien ordonnée commence par soi-même, la solidarité bien pratiquée finit par autrui ; à condition bien sûr de ne pas vouloir soumettre la société aux contraintes inacceptables en ces temps si difficiles, d'un dogme intransigeant qui prive les moins aisés d'une existence simplement convenable. Les constructions intellectuelles les plus sophistiquées ne sont rien devant la force libératrice du bon sens et de la mesure. Tels sont les principes qui ont fondé le Plan Local d'Urbanisme (PLU) récemment approuvé par la majorité municipale de l'assemblée délibérante.

Nous en attendons, dans le respect de nos traditions, de notre patrimoine, de notre histoire qu'il apporte le bien-être à chacune et chacun dans l'obéissance à sa devise "ancienne et moderne toujours agréable". Nous aspirons tant à la satisfaction de nos administrés -de tous nos administrés- que nous ne pouvons pas élaborer un document d'urbanisme autre, qui n'aurait pas ces valeurs d'harmonie et de partage embellissant les fêtes de Noël et au-delà.

Je vous souhaite une excellente année 2012

Philippe Pérusat

# DOSSIER

## **Impôts et services : où se situe Andernos-les-Bains ?**

**Un impôt local bas comparé aux autres villes, pas d'augmentation de la fiscalité depuis 2006, un endettement limité, et néanmoins un niveau d'équipement et de service des plus élevés.**

### **Impôt des plus bas**

Après Biganos, atypique car percevant les recettes importantes de l'usine SMURFIT, Andernos-les-Bains, avec en moyenne 1075€ par foyer fiscal, a l'impôt le moins élevé des communes du Bassin d'Arcachon : c'est l'administration fiscale qui le dit !

Nous tenons à disposition l'étude comparative établie à partir des «rôles généraux des impôts directs locaux 2010»

### **Fiscalité stable**

Les taux d'imposition communaux n'ont pas augmenté depuis 2006.

L'engagement pris par la municipalité de stabilité des taux est à nouveau tenu en 2011.

Grâce à son dynamisme démographique, la ville bénéficie d'une augmentation du nombre de foyers fiscaux qui, ajoutée à la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition décidées par l'Etat, lui permet de voir ses recettes fiscales progresser (+ 3.3% en 2010) sans majorer les taux.

### **Endettement limité**

Encours de la dette/habitant : 621€ à Andernos-les-Bains contre 1.102€/habitant en moyenne nationale pour la même strate démographique (au 31/12/2010).

Malgré le contexte économique et financier très difficile, et les investissements importants engagés en 2010 et en 2011 pour la

réalisation de nouveaux équipements communaux, la ville emprunte peu. Le faible niveau d'endettement de la ville et donc la faible charge financière pour le budget ont été soulignés par la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport du 17 juin 2010.

Soulignons également que le budget de la ville n'est pas impacté par des emprunts toxiques comme d'aucuns l'ont laissé penser il y a quelques semaines. La dette andernosienne est constituée de 65% d'emprunts à taux fixe et 35% à taux variable ou structuré, et ne comprend aucun emprunt toxique. Les frais financiers ne représentent que 2.5% des dépenses de fonctionnement du budget.

## **Niveau élevé des équipements et des services**

Bien qu'Andernos-les-Bains soit la moins imposée des 17 villes du Pays, sans augmenter l'impôt ni accroître son endettement voire le diminuer, la ville est une des mieux équipées : c'est ce que révèle le schéma de Services à la population initié par le Pays du Bassin Arcachon Val de l'Eyre.

La commune arrive en 2<sup>ème</sup> position juste derrière Arcachon par ailleurs plus imposée.

### **A savoir et apprécier !**

L'état des lieux des tarifs pratiqués sur l'ensemble des communes du Pays (Bassin Arcachon Val de l'Eyre) fait apparaître que c'est dans notre ville que la prix de l'eau est le plus bas et de beaucoup.

Une consommation de 120m<sup>2</sup> d'eau facturée jusqu'à 252 € HT dans les communes du Sud Bassin est facturée seulement 89€HT à Andernos-les-Bains, contre une moyenne de 157 € pour ses villes du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre.

## **A propos du boulodrome**

### **Construction d'une salle au Centre Sportif Jacques Rosazza pour la pétanque et le Tir à l'Arc**

Depuis très longtemps nous envisagions de construire une salle fermée à côté des terrains de pétanque existants au centre sportif

Jacques Rosazza. Un des buts était d'organiser des compétitions régionales voire nationales pour intensifier la fréquentation de notre ville en dehors de la haute saison estivale. Après plusieurs réunions avec les responsables régionaux et départementaux, et en coopération active avec les représentants locaux, les études entreprises au cours des dernières années ont abouti à un projet comprenant 16 pistes intérieures. Pour atteindre le but d'une fréquentation importante il fallait qu'Andernos-les-Bains soit la première, voire la seule, en Gironde à proposer un tel équipement permettant la pratique de la pétanque par tout temps.

Cette intention a fait l'objet d'une délibération du Conseil municipal du 26 septembre 2011. Dans l'immédiat, seuls les locaux administratifs seraient retenus et la salle elle-même d'un coût élevé ne serait bien évidemment construite qu'après tous les autres projets structurants de la ville, la rénovation de la voirie et les équipements associatifs en attente (football, danse, gymnastique sportive, espace de musique, skate etc...). Informé de notre décision, le Comité de Gironde pourtant associé à nos intentions initiales, nous apprenait qu'il envisageait la construction prochaine d'un complexe de pétanque de très grande dimension dans une ville de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Dans ces conditions notre projet local n'avait plus le même sens, nous y avons donc immédiatement renoncé. Par contre en étroite collaboration avec les responsables du district Nord Bassin nous l'avons modifié et adapté.

Désormais nous nous orientons vers un équipement qui comprendra bien 16 pistes nouvelles, mais extérieures, équipées d'un éclairage permettant les compétitions nocturnes. Nous aurons ainsi atteint notre but, à savoir : offrir des installations de qualité et financièrement supportables, qui accueilleront des compétitions importantes, favoriseront la fréquentation tout au long de l'année de notre ville, en soutiendront l'activité économique locale et contribueront à son animation permanente.

Dans un souci d'économie et de bonne gestion et en concertation avec les associations concernées, les locaux du boulodrome abriteront également les équipements réservés à la

pratique du tir à l'arc dans des installations plus adaptées et mieux sécurisées.

# Réaménagement urbain

Dès 2012 la ville poursuivra sa rénovation urbaine par l'aménagement de l'hyper-centre incluant l'avenue de Bordeaux dans sa portion comprise entre le boulevard de la République et la piste cyclable départementale ainsi que le boulevard de la République dans sa portion comprise entre la rue Louis Lamothe et l'avenue Thiers.

Après maintes réflexions et une large concertation mais également grâce à la coopération du service routier départemental, ce projet communal a l'ambition d'anticiper l'évolution d'Andernos-les-Bains 2030, "ville de demain".

Cette rénovation de l'hyper-centre s'intègre dans un projet global portant sur l'ensemble du territoire communal et concerne également les quartiers périphériques, privilégiant une conception végétale d'Andernos-les-Bains "ville verte".

Par ailleurs l'objectif est de favoriser la circulation douce et les transports en commun. Le stationnement des véhicules sera adapté. Piétons, y compris à mobilité réduite et cyclistes pourront déambuler et se déplacer aisément.

Il est sûr que l'important programme de réhabilitation de la voirie communale (chaussée, accotements, éclairage, enfouissement des réseaux, plantations, pistes cyclables, embellissement des placettes de quartiers) se poursuivra en cohérence avec cette première réalisation.

Andernos-les-Bains confirmera sa double vocation, touristique (vacances et week-ends) et de services quotidiens de proximité du centre ville. Son attrait sera renforcé par la concrétisation des divers projets touristico-économiques. Ces projets amplifieront la fréquentation des 4 saisons et soutiendront efficacement l'activité commerciale, artisanale, ostréicole et de services (allongement de la jetée, rénovation des marchés couvert et de plein-air, golf résidentiel, etc...).

Cette complète rénovation urbaine s'inscrira raisonnablement sur plusieurs exercices budgétaires.

Il suscitera réactions ou discussions utiles au débat qui contribueront au succès de ce projet communal.

## La Galerie des voiles

**La rue piétonne transformée en galerie marchande extérieure originale, pour apporter du confort aux clients des boutiques par temps inclément, et susciter la curiosité des visiteurs pendant cette période de fêtes et tout au long de l'hiver!**

Depuis très longtemps la municipalité concevait le projet d'abriter les rues de l'hyper centre ville pendant l'hiver afin d'y favoriser le commerce en toutes saisons.

En 2010, il a été imaginé pour « Cabanes en fête» de couvrir les allées du port ostréicole avec un dispositif de voiles tout à fait innovant afin de se prémunir contre d'éventuelles conditions climatiques difficiles. Une opération très réussie autant sur le plan technique qu'esthétique qui sera reconduite pour l'édition 2011 de « Cabanes en Fête » et qui a donné l'idée de réutiliser le concept pour transformer la rue piétonne en galerie marchande extérieure.

Grâce à l'ingéniosité des services techniques municipaux, un dispositif adapté a été mis au point pour mettre en place, à titre d'essai, les voiles de « Cabanes en Fête » sur une partie de l'avenue du général de Gaulle, dans les jours suivant l'installation des illuminations de Noël jusqu'aux vacances de février.

## Le Plan Local d'Urbanisme

Le 24 octobre, le Conseil municipal a approuvé la révision du plan d'occupation du sol valant plan local d'urbanisme (PLU). Cette délibération fait suite à plusieurs années de réflexion à laquelle toutes et tous ont apporté de fructueuses contributions et qui ont été intégrées au projet de mandature adopté à une très large majorité. Le PLU n'est qu'un outil permettant la traduction réglementaire indispensable à l'obtention des autorisations

administratives nécessaires à la concrétisation des engagements électoraux.

**Une expansion urbaine contenue** permettant le maintien d'un environnement d'une grande qualité, jusqu'à ce jour préservé par la gestion attentive des équipes municipales successives. Le PLU pérennise et accentue cette préoccupation en fixant des limites précises à l'urbanisation qui ne pourra pas s'étendre au-delà des zones urbaines portées sur le plan. L'essentiel des secteurs ainsi rendus inconstructibles reçoit une protection maximale par le classement en « Espace Boisé Classé », qui soumet toute intervention sur ces territoires à l'avis de l'Etat et des services du Patrimoine et des Bâtiments de France. Dans le plan d'occupation des sols en vigueur jusqu'à ces derniers jours, ces espaces existaient et représentaient 445 ha sur les 2001 ha de notre territoire communal. Désormais cette protection s'étend sur 698 ha, soit 253 ha de protection supplémentaires. L'attachement très clairement exprimé des Andernosiens à leur environnement naturel trouve là une traduction directe.

**Une attention particulière aux possibilités de logement des jeunes** qui, sans l'action publique seraient difficiles compte-tenu du prix élevé d'un foncier rare et recherché. Ainsi, conformément à la profession de foi validée par la majorité des suffrages, sera poursuivie dans le cadre du PLU, au lieu-dit MATOUCAT, l'opération de mixité urbaine déjà entreprise au CIREs, réunissant dans un même quartier des logements sociaux (120 HLM minimum), des logements en accession à la propriété (50 logements environ), et des terrains à bâtir au prix étudié permettant l'installation des foyers aux revenus mesurés.

**Un souci constant du développement de l'emploi sur place.** Le PLU permet de respecter l'engagement d'offrir une nouvelle tranche de terrains destinés aux entreprises au CAASI, où l'on trouvera alors plus de 600 emplois locaux. La zone de loisirs autour du casino LE MIAMI va également pouvoir sortir de terre et fournir ainsi de nombreux emplois de proximité. Le PLU rend également possible la réalisation du golf résidentiel du CIREs également porteur d'emplois sur place.

**Une qualité de vie préservée** par une ville constamment embellie : Création d'une zone à règlement particulier sur la façade littorale qui permet le maintien de l'écrin végétal caractéristique de la commune. Prise en compte du parcours intra muros des ruisseaux côtiers, en particulier le Bétay, qui désormais va conduire à un espace arboré retiré de l'urbanisation. Adaptation des règles du POS à l'évolution des familles et en particulier un aménagement des possibilités de construire permettant plus facilement l'agrandissement des logements existants.

Pour découvrir tous les aspects de ce document : consultation et téléchargement sur le site de la ville [www.andernoslesbains.fr](http://www.andernoslesbains.fr)  
Le service Urbanisme est également à l'écoute des Andernosiens pour guider, renseigner, et recevoir des suggestions. En effet, ce PLU, outil d'un moment, n'est pas figé, et doit rester au service des projets de la ville, toujours dans le respect de l'histoire locale.

# SOCIÉTÉ

## CCAS : Impératif solidarité

### Focus

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) est un établissement public administratif, présidé par le maire et géré par un Conseil d'administration.

-Le Conseil d'administration détermine les grandes orientations et les priorités. Autour du maire, il est composé de 10 membres, pour moitié d'élus et pour autre moitié de personnes qualifiées, représentantes des associations investies dans le champ social, et nommées par le maire.

-Le CCAS dispose d'un budget autonome. Ses ressources proviennent à 23 % de la subvention municipale et à 56% des remboursements des prestations d'aide à domicile effectués par les caisses de retraite et le Conseil Général.

- Le CCAS emploie 27 agents : 22 agents sociaux de terrain, 4 agents administratifs et 1 gardienne/animatrice de la résidence pour personnes âgées.

### Quelques chiffres

-près de 40.000€ consacrés aux secours d'urgence

-165 familles bénéficiaires de l'aide d'urgence en 2010, dont 69% sont des personnes seules, 17% sont des familles monoparentales, 41% ont plus de 60 ans et 4% moins de 25 ans.

-20 personnes âgées accueillies en moyenne par semaine au CCAS

-3h par jour d'accueil téléphonique consacré à l'écoute et au soutien.

-près de 18.000€ pour renforcer le lien avec les aînés en période de Noël (colis, repas).

## **Questions à Rolande Prunier**

élue chargée des affaires sociales, présidente déléguée du CCAS

-Quelles sont les missions principales du CCAS ?

*Le CCAS concrétise l'engagement de la ville auprès de tous les Andernosiens pour ne laisser personne au bord du chemin. Il s'attache à répondre au mieux à toutes les difficultés familiales et sociales rencontrées à tous les âges de la vie, pour prévenir et réparer les « accidents de parcours ». Le CCAS, sous l'impulsion de sa Directrice Marie José Causse, met en œuvre et anime la politique sociale de la ville, en liaison étroite avec son réseau de partenaires : les acteurs institutionnels publics et privés du secteur social et les associations caritatives locales. Il accueille, écoute, oriente et accompagne les personnes en difficulté sociale et/ou financière, et notamment pour l'autonomie des personnes handicapées ou âgées au travers du service de l'aide à domicile.*

- quel constat faites-vous aujourd'hui ?

*Tout d'abord je tiens à souligner que la solidarité au quotidien fonctionne dans notre ville grâce à l'implication sans relâche des agents du CCAS, des administrateurs qui travaillent avec moi, mais aussi à l'engagement précieux des bénévoles des associations comme St Vincent de Paul, La Croix Rouge, E.S.P.O.I.R., qui oeuvrent sans compter pour le soutien des plus démunis.*

*La nature de la demande des personnes en difficulté a considérablement évolué au cours de ces 3 dernières années. Ces personnes, de plus en plus nombreuses, expriment un désarroi et une détresse très vifs face aux difficultés de la vie, à la fois financières (cherté de la vie, des loyers ...), sociales (perte d'emploi, éclatement des familles...) et personnelles (isolement ...). Au-delà de l'aide matérielle et de l'accompagnement concret, c'est surtout du temps et de l'écoute que nous leur consacrons, pour redonner confiance, leur permettre d'exprimer leur mal-être et leurs difficultés. Ensuite nous examinons avec elles les pistes de solution et les orientons le cas échéant vers les partenaires adaptés. Chaque cas requiert désormais plusieurs entretiens, et aujourd'hui le service consacre plus de la moitié de son temps à cette activité relationnelle.*

- quels sont vos projets pour les mois à venir ?

*Je citerai 3 axes sur lesquels nous travaillons actuellement : le logement, l'analyse des besoins sociaux et l'optimisation de notre fonctionnement interne.*

*1-Pour répondre à la forte demande de logements locatifs accessibles aux revenus les plus modestes et favoriser la mixité sociale, un programme d'une centaine de logements sociaux est prévu dans le cadre du projet d'aménagement urbain de la zone Matoucat qui pourrait débuter fin 2012. Nous avons, avec les opérateurs spécialisés dans le logement social, travaillé très en amont sur ce projet afin de déterminer le nombre, le type de logements les plus appropriés aux demandes locales exprimées. Par ailleurs une résidence sécurisée de 80 logements en accession à la propriété, prioritairement destinée aux personnes âgées autonomes, verra le jour en 2013 en plein cœur de la ville permettant ainsi de profiter des services et commerces de proximité. Outre des équipements communs de loisirs, la résidence proposera des structures collectives permettant aux résidents d'organiser des réunions de familles ou d'accueillir des animations spécifiques.*

*2-Face aux évolutions constantes de l'environnement social, confronté à la nécessité d'adaptation de son intervention de proximité, le CCAS a programmé une analyse des besoins sociaux (voir article par ailleurs).*

*3-Et enfin, dans le cadre du réseau public d'aide à domicile qui fédère 34 services (CCAS, CIAS, CDC, SIVU), une démarche d'amélioration des plages d'intervention des aides à domicile est en chantier afin d'assurer la continuité de service avec une amplitude horaire élargie".*

## **Connaître les besoins sociaux**

Régulièrement le CCAS entend s'exprimer de nouveaux besoins, de nouvelles situations d'exclusion sociale, reçoit de nouvelles catégories de publics, désorientés face à la recherche d'emploi, la recherche de logement, la difficulté économique etc... et intègre ces constats dans son analyse permanente des besoins sociaux locaux.

Dans un contexte à la fois d'augmentation et de diversification de la demande d'aide mais aussi de contrainte budgétaire, le CCAS doit construire sa politique sociale en ayant une connaissance très

précise des besoins sociaux de l'ensemble de la population locale.

« La nécessité est donc apparue de professionnaliser notre démarche empirique d'analyse des besoins sociaux, afin de disposer d'un véritable outil de pilotage de notre politique sociale. Nous devons être en mesure d'adapter notre réponse aux besoins, de faire évoluer nos dispositifs et de dégager des priorités d'action pour les années à venir» souligne Marie José Causse directrice du CCAS. « Compte-tenu de la complexité de la collecte et de l'analyse des données qualitatives et quantitatives, les 14 CCAS associés dans cette démarche ont été conduits à s'adjoindre la collaboration d'un cabinet spécialisé pour réaliser l'analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population Andernosienne qui sera livrée début 2012. »

## **L'aide alimentaire**

La situation de crise pèse particulièrement sur les foyers à faibles revenus, et certaines familles traversent parfois des passes particulièrement difficiles. Pour les aider, un service d'aide alimentaire est organisé sur notre commune, et assuré par les bénévoles de l'association Conférence St Vincent de Paul qui fonctionne toute l'année et vient en aide aux personnes recensées par le CCAS, en leur fournissant un panier hebdomadaire. A ce jour 71 familles bénéficient de ce soutien. Et malheureusement, certaines familles peuvent aussi se retrouver parfois contraintes de frapper aux portes des structures sociales. Face à ces situations exceptionnelles d'extrême urgence, le CCAS est amené à apporter un secours ponctuel immédiat et délivrer un bon pour l'achat de denrées alimentaires de première nécessité dans les commerces de proximité, ou encore solliciter un colis auprès de l'association St Vincent de Paul.

### Quelles ressources pour l'aide alimentaire ?

C'est un budget de près de 25.000 € par an qui doit être trouvé par l'association St Vincent de Paul pour acheter les denrées nécessaires aux commerces de proximité et à la Banque Alimentaire de Bordeaux. Pour trouver ces fonds, les bénévoles organisent un vestiaire les mercredi et vendredi après midi et tout au long de l'année, des « bric à brac », qui constituent une source

de revenus complétée par la participation financière et matérielle du CCAS.

Pour contribuer aux dons ou devenir bénévole à St Vincent de Paul : 05 56 26 11 46 ou 06.82.62.54.63

## **UN TRANSPORT EN COMMUN GRATUIT**

La ville met à disposition depuis 2008 un service de transport intra-muros gratuit par bus qui fonctionne le mardi et le vendredi toute l'année (sauf jours fériés) et permet à chacun de rejoindre le centre ville en moins d'une demi-heure en début de matinée avec un retour en fin de matinée. Deux circuits distincts couvrent la totalité du territoire (cf. brochure à retirer au CCAS, à l'office de tourisme, ou à télécharger sur le site internet de la ville).

## **Le portage des repas à domicile**

Les personnes qui souhaitent se faire livrer des repas à domicile peuvent faire appel à 3 entreprises privées recensées à ce jour au CCAS :

- ARA ( Aquitaine Repas et Assistance) basée à Gujan :  
05.56.54.87.87

- SALADE ( basée à Audenge ) : 06.12.49.66.16

-AGE D'OR SERVICE : 05.56.95.12.56

sans oublier bien évidemment les prestations que peuvent proposer les commerçants, traiteurs, restaurateurs de la ville.

## **CONTACTER LE CCAS :**

Adresse : 260 bd de la République 33510 ANDERNOS LES BAINS

Horaires d'ouverture :

lundi, mercredi et vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

mardi et jeudi : 9h à 12h30

Tél : 05.56.82.92.57

Mail : [ccas@andernos-les-bains.com](mailto:ccas@andernos-les-bains.com)

## **La résidence pour personnes âgées**

La résidence foyer-logement est une alternative qui s'adresse aux personnes âgées autonomes.

« Ce type d'hébergement en appartement est une solution pour combattre la solitude et assurer la sécurité des résidents tout en conservant leur indépendance. Des repas peuvent être servis sur

place si les personnes le souhaitent .» confirme Marie José Causse directrice du CCAS « La résidence pour personnes âgées (RPA) d'Andernos-les-Bains composée de 65 logements, et gérée par la société Logevie, accueille les personnes seules ou les couples à revenus modestes, dont le degré de dépendance correspond à un GIR<sup>1</sup> 5 et 6. Quand le niveau d'autonomie ne permet pas ou plus l'accueil dans ce type de structure, nous orientons la personne vers un EHPAD<sup>2</sup> et aidons les familles dans leur recherche d'établissement ».

<sup>1</sup>GIR ou Groupes Iso Ressources : grille permettant d'évaluer l'autonomie des personnes

<sup>2</sup>EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

## **L'APA : pour qui ?**

Octroyée par le Conseil Général pour une durée maximale de 3 ans, renouvelable et révisable, l'APA (allocation personnalisée à l'autonomie) est destinée aux personnes âgées de plus de 60 ans vivant à leur domicile, en résidence pour personnes âgées (RPA) ou chez un accueillant familial agréé par le Département, qui ont des difficultés pour accomplir les gestes de la vie courante et doivent être assistés dans leur quotidien.

Elle varie en fonction des revenus du demandeur et est accordée après instruction d'un dossier et évaluation de la perte d'autonomie par les équipes médico-sociales du département : l'APA est attribuée aux personnes les plus dépendantes relevant des groupes GIR\* 1 à 4 afin de les aider à financer tout ou partie de leur plan d'aide.

Renseignements concernant l'APA à demander au CCAS, qui peut accompagner les personnes qui le souhaitent dans le montage de leur dossier.

*\*GIR ou Groupes Iso Ressources : grille permettant d'évaluer l'autonomie des personnes*

## **L'AIDE A DOMICILE**

Afin de favoriser l'autonomie des personnes âgées, le CCAS a mis en place dès 1986 un service permettant le maintien à domicile des personnes ayant des difficultés à réaliser les tâches quotidiennes. Le CCAS emploie 22 aides à domicile, qui se rendent quotidiennement chez les personnes et les assistent dans

leurs tâches domestiques essentielles : préparation des repas, courses, entretien du logement etc...

La participation financière de la personne est fonction de la prise en charge par sa caisse de retraite ou le conseil Général (APA).

Pour tout renseignement sur ce service et ses modalités : contacter le CCAS.

### **L'aide à domicile en chiffres**

-198 bénéficiaires

-une augmentation de la demande d'environ 10% par an

- 25201 heures d'aide à domicile en 2010

-22 agents sociaux intervenant à domicile

- 92 jours consacrés à la formation de ce personnel

### **Le soutien en cas d'évènement grave**

Le CCAS recense les personnes les plus vulnérables : personnes âgées isolées sans moyen de locomotion, personnes handicapées, personnes sous surveillance médicale, et tient un registre permettant une veille sociale et médicale auprès des personnes recensées en cas d'évènement climatique grave : canicule, grand froid ou de tout autre cas de force majeure. Cette inscription est souhaitable afin de pouvoir leur apporter conseils et assistance dans ces situations extrêmes, et permettre éventuellement l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux.

### **Pour préserver votre santé, faites-vous recenser**

La Municipalité invite toute les personnes âgées isolées ou handicapées souhaitant un accompagnement à s'inscrire au CCAS (éléments communiqués confidentiels).

### **Aidez les personnes fragiles qui vous entourent**

Contribuez à ce geste de prévention et de solidarité citoyenne en signalant auprès du CCAS les personnes fragiles de votre entourage nécessitant une surveillance en cas de risque climatique grave.

### **Des visites empreintes d'affection**

Rolande Prunier adjointe en charge des affaires sociales et Josiane Bodin conseillère municipale membre du conseil d'administration du CCAS visitent très régulièrement les personnes fragiles isolées identifiées par le CCAS ainsi que les résidents de la

RPA. Il s'agit de visites empreintes d'affection, au cours desquelles les personnes sont écoutées, réconfortées, et dont l'objectif est également de s'assurer que tout va bien et de détecter d'éventuelles difficultés méconnues.

En toutes circonstances potentiellement difficiles pour elles, le CCAS adresse un message de soutien par téléphone aux personnes fragiles isolées, via l'outil de téléalerte que la mairie a adopté. Par exemple utilisé dans le cadre du plan canicule ou lors de la période de grand froid de l'hiver dernier auprès de 106 personnes ayant donné leur accord.

# Les chantiers

## Boulevard du Maréchal Juin

Après la mise en place de plantations d'embellissement et sécuritaire le long de la première section rénovée l'an dernier, la deuxième tranche des travaux de rénovation du boulevard du Maréchal Juin a débuté le 3 octobre pour une durée de 5 mois.

Elle comprend la partie du boulevard comprise entre la rue Jules Massenet et l'allée de Chateaubriand, financée par le seul budget communal pour un montant total de 1.3M € TTC.

Outre la rénovation complète de la voirie, les travaux concernent : l'enfouissement de tous les réseaux aériens, la mise en conformité des réseaux d'eau potable, la création d'une piste de 3.40 m de large incluant une bande cyclable bidirectionnelle et un cheminement permettant la déambulation sécurisée des piétons et des personnes à mobilité réduite, l'amélioration de la sécurité aux différents carrefours, la rénovation complète de l'éclairage public, le traitement des abords et des entrées des riverains. Le revêtement en enrobé des deux premières tranches sera effectué à l'issue des travaux en cours.

## Muret de protection

La construction de l'ouvrage de défense réalisée entre le boulevard Wurtz et la piscine, comprenait en particulier le muret équipé de 12 portes et la fermeture des cales de descente de l'allée du Golf et de l'avenue de l'Avenir peu utilisées. Sachant que son usage se révélerait perfectible, des aménagements complémentaires vont y être apportés.

Après avoir recueilli les avis concernant notamment l'accès à la plage des personnes âgées et handicapées, la municipalité a décidé de réaliser deux nouvelles ouvertures en inox marine allée du Golf et avenue de l'Avenir. Leur largeur est de 3m pour le confort de descente des bateaux.

Par ailleurs, après les tests de plantation place Brémontier, la première phase d'embellissement végétal de la promenade littorale sera conduite à la fin de l'hiver et inclura la plantation de végétaux qui recouvrent progressivement le muret. La promenade littorale devrait également être rénovée. Cette opération est budgétée sur 2 exercices et se poursuivra en 2012/2013.

## Equipements sportifs

**Terrain de grand jeu :** Après les travaux de nivellement, de mise en place des équipements de drainage et d'arrosage, du gazon et de l'éclairage, la construction se poursuit avec la pose de la main-courante et de la clôture intermédiaire. Les abords seront repris au printemps par les Services Techniques. Pour garantir la résistance du gazon, une période de stabilité du terrain sera nécessaire préalablement à sa mise en service.

**Rénovation des courts de tennis :** La réhabilitation des courts de tennis se poursuit.

Rénovation intégrale des courts 5 et 7 clôture de 3m avec portillon permettant l'accès aux handicapés, régénération des courts 6 et 8, réalisation d'un dallage et structure prise au vent de 3m entre les courts 5-7, 6-8 et enfin rénovation du logement du tennis club pour un coût proche de 72.000 € TTC. Cet engagement, confirme la volonté municipale d'offrir des équipements de qualité pour tous et d'exprimer sa gratitude et ses encouragements aux responsables associatifs.

## Équipements communaux

**Extension des locaux de répétition de musique :** En 2001 un bâtiment communal proche de l'Espace d'arts corporels, a été aménagé pour y accueillir les groupes musicaux amateurs. Une extension de 65 m<sup>2</sup> élaborée avec les différents utilisateurs est envisagée. Cet équipement s'inscrit dans la politique artistique de la ville de promotion de jeunes talents. Livraison au 1er semestre 2012.

**Club-house de football :** réfection complète en septembre dernier de la peinture intérieure de ce local utilisé par les clubs de Football et d'athlétisme.

**Billard club :** réfection partielle de la toiture du local

**Fontaine de l'allée Bellevue/Phare :** une authentique renaissance après des travaux de rénovation délicats et conséquents.

**Sport Nautique Andernosien (SNA) :** réfection des peintures extérieures des murs couleur ivoire, cage d'escalier couleur orange.

## Voirie

### **Rond-point de l'avenue de Bordeaux angle rue de la Carreyre**

La réalisation définitive du rond-point sous la maîtrise d'ouvrage du département de la Gironde interviendra début 2012, incluant l'éclairage public et la végétalisation prise en charge par le budget communal.

- **Mesure d'urgence :** une peinture blanche « rétro-réfléchissante »

a été posée afin de sécuriser les poteaux électriques du boulevard Wurtz dans l'attente de leur enfouissement.

- **Modernisation** des lampadaires d'éclairage public de la rue Gabriel Fauré

- **Réfection de voies** : Avenue J. Gutenberg, rue Léo Ferré (purges). **Avenue de Bordeaux** du lycée à l'allée Jacques Rosazza : pose d'enrobé dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales décidé et financé par le Conseil Général.

- **Réaménagement de la rue des Chasseurs** : mise en place de dalles gazon béton et réalisation des accès particuliers en enrobé.

- **Un programme important de rénovation sera proposé au budget 2012** : finalisation de la piste cyclable de l'avenue des Colonies jusqu'au lycée Nord Bassin, aménagement d'un rond-point devant le lycée et travaux du réseau d'eaux pluviales du boulevard de la Plage...

## Élagage

Compte-tenu du nombre important de platanes sur la commune et du coût de l'élagage qui doit être réalisé impérativement par des entreprises spécialisées, la maîtrise du budget municipal impose d'établir des tranches annuelles d'élagage des platanes, par rotation.

Le programme 2011 comprend :

- le boulevard de la République jusqu'à l'avenue de Tausat : taille en rideau de 160 arbres

- l'avenue du 11 Novembre, l'avenue Franck Cazenave et le boulevard de l'Océan : 195 arbres

- le boulevard de la Plage (de la place de Segorbe à l'école Jules Ferry) : 52 arbres.

## Illuminations

### Les nouveautés 2011

-éclairage nouveau rue piétonne : un blanc pur et pétillant sur les 40 chênes verts (guirlandes de 20 m)

- giratoires : décors de jour avec des branchages blancs

- arbres de Gambetta : tronc bleu canopée « chute de neige »
- éclairage terre-plein central avenue de Bordeaux circulaire et pétillant blanc
- sapin esplanade de la mairie : rouge et blanc
- augmentation du nombre de secteurs éclairés via réaffectation des éclairages renouvelés.
- mise en place très originale des voilures rue piétonne.
- voiles de Querquillas et du Port Ostréicole aux couleurs de Cabanes en fête.

Outre que celles-ci seront innovantes cette année et agrémentées par le dispositif de voileure, installé à l'issue de Cabanes en fête avenue du Général de Gaulle, original et partiellement protecteur des éventuelles intempéries, ces illuminations seront éteintes à partir de 01h du matin dans un souci d'économie pour éviter toutes dépenses superflues en ces temps difficiles.

## Travaux dans les écoles

Les gros travaux d'entretien et d'amélioration des locaux scolaires ont été effectués par les services techniques municipaux cet été.

L'enrobé de la cour de récréation des maternelles de Capsus et du Coulin a été intégralement refait, et la façade de l'école Jules Ferry entièrement repeinte..

Les travaux réalisés par tranches annuelles depuis 2007 et destinés à la réduction de consommation de fluides (électricité, eau, etc...) ont été conduits sur une partie du parc immobilier :

-isolation des toitures qui cette année a concerné la maternelle du Bétey.

-remplacement des menuiseries, pose de double vitrage et de volets roulants évitant les déperditions de chaleur,

-pose de radars de détection pour réduire les durées d'éclairage,

-régulation de chauffage en fonction des locaux ( couloirs, classes, communs...), chasses d'eau équipées d'économiseurs d'eau.

Dans les maternelles, une partie de la flotte des jeux d'extérieur a été remplacée ( vélos, trottinettes etc...).

# JEUNESSE

## Rentrée scolaire 2011 et perspectives...

Avec 3 écoles maternelles, 3 écoles élémentaires, le collège et le lycée, Andernos-les-Bains compte 2464 élèves scolarisés.

- . 897 enfants en primaire : écoles publique et privée
- . 884 enfants dans le premier degré
- . 683 jeunes dans le second degré

Collège et lycée, poursuite de la dynamique à la hausse : + 12.7% au lycée et + 3.2% au collège.

Le primaire public perd 44 élèves, (- 5.4%), et confirme la tendance à la baisse constatée les années précédentes (-12.5% sur les 4 dernières rentrées). En maternelle, la diminution est régulière depuis 8 ans : -18.8%.

### **Un nombre de classes sur le fil du rasoir**

Compte-tenu de la baisse d'effectifs, l'école publique aurait dû perdre un poste d'enseignant à cette rentrée, mais grâce à la compréhension de l'inspection académique départementale, les 33 classes ont été maintenues et bénéficient d'un taux d'encadrement très favorable avec 24 à 26 élèves seulement par classe.

### **Quelles perspectives pour le primaire?**

*« Nous effectuons déjà les projections pour la rentrée 2012 en estimant les entrées des tout-petits en classe maternelle grâce aux chiffres fournis par les crèches et le Relais d'assistantes maternelles. Nous arriverions en 2012 à un effectif de 750 écoliers »* souligne Jean-Jacques Montané adjoint en charge des Affaires

Scolaires. « Si aucune arrivée de nouvelles familles ne vient compenser cette baisse prévisionnelle de 64 élèves, il est probable que nous assisterons à la fermeture de 2 classes».

## **L'école branchée et interactive**

La volonté constante d'offrir aux professeurs des écoles les moyens d'enseigner dans des conditions optimales a, depuis plusieurs années, conduit la municipalité à doter toutes les écoles primaires d'un équipement informatique. C'est un parc de 105 ordinateurs qui permet aux enseignants d'asseoir leur pédagogie sur les nouvelles technologies et d'apprendre aux enfants à découvrir et utiliser des outils qui sont au cœur de la vie sociale d'aujourd'hui.

### **Une cyber classe à la loupe**

Visite d'une classe CM1/CM2 où internet est utilisé durant les cours comme une fenêtre ouverte sur le monde du savoir et de la connaissance, où les parents communiquent avec l'enseignant via le blog de la classe, où les écoliers créent environ 2000 textes personnels par an et examinent les travaux des élèves des autres villes, où le professeur prépare et dispense ses cours sur ordinateur. Objectif : rendre l'enfant capable

1. De faire des recherches sur internet et d'exercer son esprit critique
2. D'utiliser la messagerie et le blog
3. De taper des textes, d'insérer des sons et des images

### **Un blog pour communiquer**

La classe dispose de son propre blog, où la publication est exclusivement réservée à l'enseignant. Chaque enfant a tout au long de l'année des textes à préparer : fiches de livres de bibliothèque, comptes-rendus de sorties, textes sur des thèmes divers comme la récolte du miel, les araignées...et les publie sur son espace individuel. Tous les textes sont accessibles aux parents qui par ailleurs peuvent communiquer avec l'enseignant via un espace commun dédié.

### **Un site internet commun aux écoles du Nord-Bassin**

Toutes les classes volontaires de la circonscription Bassin Nord partagent pendant plusieurs mois une aventure commune autour d'un même livre qui permet aux enfants d'exercer leur esprit

critique et d'accepter le regard des autres sur leur propre travail. Par exemple au premier trimestre chaque classe va, à partir de la lecture du même livre, rédiger 6 commandes autour de ce livre : un dialogue, la une d'un journal, un texte argumentatif, une lettre etc... Ces textes mis en page avec insertion d'images seront commentés par d'autres écoles, réécrits puis déposés sur le site internet commun de la circonscription. A partir du printemps, un travail un peu différent axé sur l'écriture et les arts plastiques autour d'un deuxième livre sera proposé aux classes volontaires.

### **La fin programmée du tableau noir ?**

C'est désormais un tableau numérique composé d'un ordinateur, d'un vidéo projecteur et d'un tableau tactile interactif qui est l'outil quotidien des cours. Les leçons préparées en amont sur ordinateur sont projetées sur l'écran, peuvent être complétées en direct à partir de l'ordinateur ou du tableau tactile. Particulièrement intéressant par exemple pour les leçons de géographie, de sciences, d'histoire car le professeur peut introduire en direct de nouvelles informations, intégrer une vidéo ou une recherche internet pour illustrer son propos.

Fin des explications écrites au tableau, puis effacées donc perdues. Désormais les leçons sont enregistrées, il est possible d'y revenir et de remémorer aux enfants exactement ce qu'ils ont déjà vu.

Une bonne nouvelle : les écoliers qui traditionnellement rechignent à aller au tableau, sont maintenant demandeurs !

### **6 ipad en test**

Une expérimentation qui va permettre de tester les atouts de ces matériels dans le cadre scolaire : gain de place, prise en main plus simple, circulation simple dans la classe, pas de disque dur donc pas de virus, 300.000 applications très faciles à chercher dont une multitude de gratuites, connectable à Internet et avec le tableau numérique interactif de la classe.

## **2 millions d'euros pour la jeunesse**

C'est près de 17% de son budget total de fonctionnement qu'Andernos-les-Bains consacre chaque année à ses enfants :

**620.000 €** pour le fonctionnement de la vie scolaire pure, soit plus de 770 € par écolier : ramassage scolaire, salaires des agents de maternelle, matériel informatique, entretien courant des locaux factures électricité, eau, télécom et bien sûr, la dotation par enfant de 108 € en élémentaire et 75 € en maternelle.

**700.000 €** pour le fonctionnement du temps péri et extrascolaire : restauration, surveillance de la cour des écoles, accueil périscolaire (garderie) matin et soir , accueils de loisirs sans hébergement (centres aérés)

**600.000 €** pour le fonctionnement du service jeunesse : mise en œuvre de toutes les activités ludiques pour les jeunes, salaires des agents du service jeunesse, entretien de tous les locaux ...

## **Instantané d'une journée d'été**

- 16 tout-petits confiés à la crèche municipale
- 36 petits de 3 à 6 ans accueillis à l'ALSH 3-6 (centre aéré)
- 54 enfants de 6 à 12 ans plébiscitent l'ALSH 6-12 ( centre aéré)
- 45 ados fréquentent Aventure Andernos (activité physique de pleine nature)
- 250 participants par jour aux activités Cap33

Sur 2 mois, ce sont ainsi plus de 17.000 jeunes dont les parents travaillent qui sont accueillis par les animateurs des structures municipales ! Le bien-être et l'épanouissement des enfants sont garantis. Ainsi rassurés les parents peuvent concilier vie professionnelle et vie familiale.

## **Travaux dans les écoles**

Chaque année la municipalité met tout en œuvre pour rendre l'environnement de travail des écoliers encore plus agréable et pour favoriser les économies d'énergie. Comme d'habitude les services municipaux sont intervenus pendant les vacances d'été dans les locaux scolaires pour y réaliser les gros travaux d'entretien et d'amélioration, sachant que tout au long de l'année les travaux d'entretien courant de peinture, électricité, plomberie demandés par les instituteurs sont après validation budgétaire, réalisés par les services techniques de la ville selon un planning réparti sur toute l'année scolaire.

## Chiffre clé :

55 agents municipaux

**affectés à la vie scolaire des enfants (agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), cantine, récréation, garderie périscolaire, entretien des locaux....)**

## La qualité au menu

Restauration municipale : en hausse depuis 3 ans.

110.664 repas ont été servis entre septembre 2010 et aout 2011, dont 88% pour la cantine scolaire, un chiffre en constante augmentation malgré la baisse régulière des effectifs scolaires. Rappelons que sur le tarif d'un repas d'enfant qui coûte 4,50 € : les parents ne paient que 2,45 € en maternelle et 2,55 € en élémentaire, la différence est prise en charge par le budget municipal.

Le baromètre de la qualité

Des menus appréciés par les enfants : l'estimation qualitative effectuée chaque jour par les agents au vu du volume des retours de nourriture non consommée dans les assiettes indique que 79% des repas sont très appréciés, 16% moyennement appréciés et 5% peu appréciés (les classiques carottes... par exemple). Ce baromètre est examiné chaque mois par la diététicienne municipale.

Signaler les annulations

Les adultes utilisateurs et les parents des enfants qui fréquentent la cantine jouent bien le jeu de l'annulation des réservations de repas avant la veille. Seulement 1% annulent la réservation à J-1, ce qui permet une gestion optimisée des denrées et limite au maximum le gaspillage.

97.385

**C'est le nombre de repas de cantine servis aux enfants en 2010/2011**

## **Prévention sécurité routière au Lycée**

C'est pour la première fois au Lycée Nord Bassin qu'a été organisée par le Point Information Jeunesse d'Andernos-les-Bains la journée de Prévention Sécurité Routière afin de sensibiliser les jeunes sur les dangers de la route.

Ateliers proposés à tous les élèves et plus particulièrement aux 6 classes de terminale :

- CAAN'ABUS : information et échanges autour des addictions au volant ou en 2 roues, animé par une psychologue du CEID (Comité d'Etude et d'Information sur la Drogue).
- simulation sur ordinateurs de conduite et de connaissance du code de la route
- information sur les infractions au code de la route par un motard de la Brigade de prévention Routière.
- simulateur de choc frontal à 15km/h qui démontre l'efficacité de la ceinture de sécurité.
- simulateur de retournement à 15km/h.
- les gestes de premiers secours.

Les Sapeurs Pompiers ont également effectué deux désincarcérations de véhicule, pour faire comprendre les faits et gestes des pompiers lors d'une intervention.

## **Quoi de neuf au Collège André Lahaye**

### **Sport**

La section sportive Football est désormais accessible de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : les footballeurs en herbe apprennent l'art et la technique footballistique au stade du Centre Sportif Jacques Rosazza 4 heures par semaine.

### **Citoyenneté et respect**

Pour la première fois, Céline Roumy, l'infirmière du collège, et le professeur principal de chaque classe, animent dès la 6<sup>ème</sup> un atelier "Vivre ensemble". Autour de jeux de rôle, les collégiens "travaillent" sur la connaissance et l'estime de soi ainsi que le respect des autres en abordant différentes notions de clan, les relations entre garçon et fille... In fine, ils réaliseront une charte de vie de classe commune à tous.

### **Journée mondiale contre le sida**

Des quizz et une présentation d'expériences scientifiques pour connaître les virus et plus particulièrement le virus du sida, tel est le

challenge proposé par Céline Roumy et le coordinateur SVT (Sciences et Vie de la Terre) à l'occasion de la Journée Mondiale de lutte contre le sida. Un moment fort pour les collégiens !

## **Les collégiens et la musique**

Nouveau ! Un atelier musique est créé au collège les vendredis de 13h à 14h, une initiative et un partenariat Local Jeunes/collège. Cet atelier accueille 20 collégiens musiciens débutants et confirmés qui peuvent jouer de la guitare, de la basse, des percussions (derbuka, djembé, congas etc... ). Il est complété par une initiation à la batterie organisée au local jeunes.

Il s'agit de travailler surtout sur la technique de chaque instrument, l'écoute, le travail à l'oreille et le jeu en commun. L'objectif est aussi d'amener progressivement les jeunes musiciens à jouer ensemble et de créer plusieurs formations musicales en fonction des goûts et styles musicaux de chacun.

Une excellente initiative qui sans nul doute va donner envie à de nombreux collégiens de découvrir et fréquenter le Local Jeunes.

**Local Jeunes** : Domaine des colonies, 46 avenue des colonies, 33510 Andernos-les-Bains, Tél. 05.56.03.08.04.

## **Préparation du raid humanitaire 4L Trophy 2012**

L'association PIT'J et le Local Jeunes soutiennent cette année le projet du rallye 4L Trophy de deux nouveaux équipages (inscription définitive début décembre). Ils se mobilisent actuellement pour trouver les mécènes qui permettront leur éventuel départ.

Une nouveauté, un équipage entièrement féminin entre en lice ! Ce raid prévu du 16 au 26 février permettra d'acheminer au Maroc du matériel scolaire qui sera distribué par des ONG locales sur place.

En partenariat avec le Conseil Général, le Local Jeunes a organisé un concert de soutien aux équipages 4L Trophy qui doivent eux-mêmes rechercher des partenaires financiers.

## **Entretien avec les pilotes des équipages à ce jour sur la ligne de départ**

### **Equipage Marie-Alix Vivent -pilote- et Charlotte Poutret- navigatrice-**

Contacts : vivent\_marie-alix@hotmail.fr et charlotte.poutret@gmail.com

**Qui ?** Marie-Alix Vivent **Age ?** 20 ans toutes les 2 (avec Charlotte)

**Formation ?** 3ème année de droit à Montesquieu Bordeaux IV (Charlotte idem)

**Métier ?** Avocate d'affaires

**Loisir préféré ?** Footing

**Le 4L Trophy ?** Une implication humaine, un challenge, un engagement, ça me permet de grandir...

**Les partenaires/sponsors ?** Beaucoup de démarches dans un contexte économique difficile... Mais nous continuons. Nous avons aussi des dons en nature : pneus, préparation...

**La mécanique ?** Le samedi on se forme dans un garage : les bases, changer l'essentiel des pièces.

### **Equipage Florent Darrouzes -pilote- et Gabriel Pinson -navigateur-**

Contacts : 06.46.74.65.56. et fdarrouzes@gmail.com

**Qui ?** Florent Darrouzes **Age ?** 19 ans et Gabriel 20

**Formation ?** BTS gestion maritime de l'eau

**Métier ?** Contrôleur de qualité de l'eau dans un labo

**Loisir préféré ?** Des loisirs oui, non pas de préféré, si en fait, les moments entre amis

**Le 4L Trophy ?** Une aventure à vivre, un rêve, une action humanitaire à laquelle on peut participer

**Les partenaires/sponsors ?** C'est difficile mais l'accueil est toujours très agréable. Ils donnent selon leurs moyens

**La mécanique ?** Gabriel s'y connaît, moi petit à petit ça devrait aller.

Bonne chance aux équipages Andernosiens !

# LOISIRS & CULTURE

## L'Office de Tourisme en mode numérique

Après la refonte et la traduction de la partie tourisme du site Internet de la ville [www.andernoslesbains.fr](http://www.andernoslesbains.fr) en 2009, l'Office de Tourisme s'est doté depuis cet été de 3 tablettes numériques (I-Pads) mises à disposition dans le hall d'accueil afin de répondre aux nouvelles attentes et pratiques des visiteurs.

Grâce à ce nouveau support de promotion, ces derniers ont accès à toutes les informations touristiques et pratiques : du site internet de la ville, du programme des animations, des visites guidées, de la météo, des moyens de transports en passant bien entendu par l'application I-Phone du Bassin d'Arcachon.

Les visiteurs ont donc désormais la possibilité de choisir leur hébergement, leur restaurant ou leur animation en parfaite autonomie grâce à cet outil où l'offre y est géolocalisée, illustrée par des photos ou des vidéos, critères de plus en plus décisifs dans le choix des internautes.

Toujours dans un souci de proposer une offre en adéquation avec la demande des Internautes, l'Office de Tourisme aura dès le début 2012, son propre site Internet dédié au tourisme.

## «Cabanes en fêtes, huîtres et entre 2 mers » 3ème édition LE mariage de l'hiver

### **Marier l'huître et le vin de l'Entre 2 Mers**

Désormais chaque année, début décembre, la ville organise un évènement tout aussi insolite que festif : « Cabanes en fêtes, huîtres et entre 2 mers ». A l'origine une idée déjà ancienne, celle

d'organiser une fête de l'huître à Andernos-les-Bains au cœur de l'hiver !

Un challenge et une légitimité pour cette fête qui commence par un mariage, celui de l'huître et des vins de l'Entre deux mers, à travers un partenariat fondé sur le principe d'une cinquantaine de viticulteurs accueillis dans... 50 cabanes et ateliers !

### **Le patrimoine culinaire à l'honneur**

La gastronomie étant l'invitée majeure de la fête, quelques grands chefs de bonnes tables du Sud-Ouest sont associés et bien décidés à profiter de l'occasion pour faire découvrir au public leurs meilleures recettes de tapas avec des produits de la mer, « aux petits oignons » dans chaque cabane!

Bandas, chants marins, chœurs basques et pyrénéens, orchestres, exposition de peintres et photographes locaux, défilé de gréments traditionnels, dégustations, ateliers saveurs rythment la journée avec un feu d'artifice en soirée!

### **Une ville animée en toute saison**

Pour ses deux premières éditions, cet évènement a accueilli de très nombreux visiteurs, 15 000 en 2009, plus de 25 000 en 2010, venus majoritairement de Bordeaux et de l'ensemble du Bassin d'Arcachon. Une occasion pour tous de découvrir la ville active, festive, et commerçante en toute saison.

## Pierre Arditi aux Quinconces

Fin août sur la promenade des Quinconces, quai Jean Bonnat au Port ostréicole...

Pierre Arditi et sa sœur Rachel prennent un café confortablement installés dans les fauteuils de tournage. Les comédiens sont venus tourner une scène du "Sang de la vigne", un téléfilm de Marc Rivière en 4 parties, produit par Télécip et qui sera diffusé sur France 3. Sa sœur y joue le rôle de sa fille. Il faudra patienter jusqu'au troisième épisode pour voir la scène filmée à Andernos-les-Bains.

Pierre Arditi, artiste de théâtre, de cinéma et de télévision est bien tel qu'il apparaît en interview-télé, direct avec une note d'humour, naturel sans ostentation. Rachel Arditi, moins célèbre est passionnée de théâtre, on l'a déjà vu au cinéma dans "Trac" de Patrice Leconte et à la télé dans la série Kamelott. A suivre...

# Programme de Noël

**Concerts, parade de Noël, animations de l'association des commerçants d'Andernos-les-Bains. Programme disponible à l'office de tourisme et sur [www.andernoslesbains.fr](http://www.andernoslesbains.fr)**

"Petits poèmes dansés" à la Médiathèque

Une interprétation artistique joyeuse et ludique de poèmes en vers libres. La chorégraphe, Florence Peyramond a choisi de réunir des textes d'Arthur Rimbaud, de Corinne Albaut, de François David, de Paul Géraudy et de Raymond Queneau.

## **Humour et fantaisie**

Elle a composé une histoire libre et originale entremêlant danse, texte, musique, objets, matières et couleurs, afin de susciter la curiosité des plus jeunes et d'éveiller leur inspiration. Avec humour et fantaisie, Catherine Petit, danseuse, incarne les personnages burlesques et excentriques, au travers de gestes évocateurs, de mots simples prononcés et chantés et d'émotions universelles. Le spectacle pour adultes et tout public dure 30 minutes.

Par la compagnie Entresol, mardi 20 décembre 2011 à 18h, un spectacle gratuit jeune public de 3 à 8 ans.

Renseignements 05.56.03.93.93.

## ***Les horaires pendant les vacances scolaires***

**Médiathèque** : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h. Le samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h.

**Espace multimédia** : du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h. Le samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h.

# ENVIRONNEMENT

## Palmarès du concours communal de fleurissement 2011

### **Catégorie Jardins Individuels**

1<sup>er</sup> Pierre Marcianay

2<sup>ème</sup> Christian Delix

3<sup>ème</sup> prix M. et Mme Therriot

### **Catégorie Balcons**

2<sup>ème</sup> prix Simone Peres

### **Catégorie Cabanes Ostréicoles**

2<sup>ème</sup> prix M. et Mme Ridel

3<sup>ème</sup> prix Annick Laugeais

### **Catégorie Fleurissement et embellissement du domaine public au droit du domicile**

2<sup>ème</sup> prix Christian Castagneyrol

Catégorie Camping

2<sup>ème</sup> prix Camping de Fontainevieille

Le **prix de l'authenticité** revient à Jeanne-Reine Bironneau dans la catégorie Jardins individuels.

Une réception à la résidence Les Quinconces a rassemblé et récompensé l'ensemble des participants. L'été indien s'était invité à ce rendez-vous très convivial du mois d'octobre.

Félicitations aux heureux gagnants !

## Préparer son jardin pour l'hiver

Les plantes annuelles ont été arrachées.

Il convient de planter les bulbes de printemps. Une grande variété existe (crocus, perce neige, narcisse, jacinthe, tulipe...) n'hésitez pas à les mélanger afin de créer une explosion de couleurs.

Les bulbes se plantent également à l'intérieur, dans un pot ou dans une carafe pleine d'eau. Effet garanti !

Les agrumes ont bien profité des journées estivales. N'oublions pas de les mettre à l'abri dès les premières gelées.

## Cadre de vie

Le label "villes et villages fleuris" récompense les actions menées par les communes afin de valoriser leur patrimoine naturel. Le jury du Comité régional du tourisme avait confirmé en 2010 le maintien de l'attribution de la 3ème fleur. Il n'y a pas de passage du jury cette année. Désormais en effet, le jury visite les villes labellisées tous les 3 ans. Rendez-vous en 2014...

## Travaux d'entretien et de sécurisation du parc du Broustic

Cet espace naturel site inscrit depuis 1943, composé principalement de pins maritimes et de chênes pédonculés, fait l'objet d'un plan de gestion confié à un cabinet spécialisé en 2006. Une première tranche de travaux a été réalisée en 2007 (allées, éclairage...) puis les tempêtes Klaus et Xynthia ont retardé la mise en œuvre de la 2ème tranche. Elle débutera après l'accord de l'Architecte des bâtiments de France.

Sont programmés, l'abattage sécuritaire de 25 arbres désignés et marqués, la taille de bois mort de 40 arbres et 2 tailles de gabarit. Les replantations (essences à définir) seront réalisées ultérieurement.

## Les oiseaux invités dans les écoles

Les services de la ville ont expérimenté des techniques alternatives à partir de 2009 pour réguler la prolifération de la chenille processionnaire habituellement contenue par les traitements aériens pratiqués à la fin de l'été.

Des pièges à phéromone ont été posés dans les arbres pour capturer le papillon de cette espèce durant l'été. Les cocons de soie abritant les chenilles durant l'hiver ont été retirés. Enfin, au printemps dernier, deux pins de l'école maternelle du Bétay ont été équipés d'éco-pièges consistant à capturer par une collerette et un sac rempli de ouate les chenilles lorsqu'elles descendent pour effectuer leur métamorphose dans le sol.

### **Premier bilan**

Parallèlement, les oiseaux insectivores tels que les mésanges, étaient invités à s'installer autour des écoles du Coulin, du Bétey et de Capsus, grâce à la pose de nichoirs réalisé avec les enfants, les enseignants, les associations Surf Insertion, Cap Termer et le Service environnement. Au Coulin, après une timide installation de ces oiseaux en 2010, trois espèces différentes ont fréquenté les 4 nichoirs en 2011 : la mésange bleue (2), la mésange charbonnière (1) et le moineau domestique... Ce fut l'occasion de belles observations avec chaque classe grâce à un caméscope retransmettant en direct les activités des oiseaux dans les couloirs de l'école.

### **Suite...**

L'automne est mis à profit par les écoles pour nettoyer les nichoirs et les remettre en place permettant éventuellement aux oiseaux de s'abriter des rigueurs de l'hiver. Une mangeoire remplie régulièrement de graines de tournesol (**pas de pain**) et un abreuvoir soigneusement alimenté d'eau propre complètent utilement le dispositif pour fidéliser les passereaux avant le retour du printemps.

## Replantation et protection de la forêt communale

**Année internationale de la forêt pour l'O.N.U., 2011 est également l'année de la replantation des parcelles les plus malmenées par la tempête Klaus du 24 janvier 2009 pour la forêt communale andernosienne.**

La parcelle forestière n°8b, située à l'est de l'aire des gens du voyage a fait l'objet d'une plantation au mois de mai sur près de 7 ha d'une variété de pins « Landes-Corse ». Malgré la sécheresse, on constate aujourd'hui une belle croissance des plants.

La parcelle forestière n°5 est actuellement en cours de plantation sur une surface d'environ 6 ha avec une double densité de pins maritimes destinés pour moitié à la filière énergétique au bout de 8 ans et pour l'autre à la filière classique d'exploitation (pâte à papier et matériaux en bois).

## **Sécurité et propreté de la forêt**

Conformément à **la certification PEFC** pour une gestion durable des forêts à laquelle adhère la ville depuis 2009, une attention particulière est portée au maintien des arbres feuillus (ex : chêne, tremble, saule) aux abords des cours d'eau et des zones humides.

**Aucun produit phytosanitaire chimique<sup>1</sup> n'est utilisé.** La sécurité et la propreté de la forêt sont également surveillées de près.

Les barrières en bois implantées aux entrées de la forêt en 2003 suite à la fermeture de la décharge municipale de « Querquillas », sont en cours de remplacement par des barrières métalliques vertes, plus facilement manoeuvrables et plus résistantes au vandalisme. Elles ont pour but de limiter la circulation en forêt conformément à la réglementation, et donc de **prévenir le dépôt sauvage de déchets**, ainsi que la dégradation des pistes DFCI<sup>2</sup> et des chemins forestiers.

*<sup>1</sup>Le traitement aérien contre les chenilles processionnaire est un agent biologique agréé qui n'est appliqué qu'en lisière des établissements de plein air (ex : centre équestre, Escalad'Arbres) ou des lotissements particulièrement concernés.*

*<sup>2</sup>Défense des Forêts Contre l'Incendie*

# INFO PRATIQUES

## Inscription sur la liste électorale

### **Bon à savoir**

-Election Présidentielle les 22 Avril et 06 Mai 2012

-Elections Législatives les 10 et 17 Juin 2012.

Les personnes désirant voter en 2012 doivent solliciter leur inscription sur la liste électorale de leur nouveau domicile.

Attention : **la liste est close chaque année au 31 décembre**. Vous devez demander votre inscription avant cette date pour pouvoir voter l'année suivante.

### Pièces à fournir :

- pièce d'identité en cours de validité

- justificatif de domicile dans la commune

- en cas d'hébergement : une attestation sur l'honneur de l'hébergeant, un justificatif d'identité et de domicile.

**Changement d'adresse à l'intérieur de la commune** : les personnes ayant déménagé à l'intérieur de la commune sont invitées à signaler leur nouvelle adresse en produisant un justificatif de leur nouveau domicile.

**Inscription par correspondance** : si vous souhaitez vous inscrire par correspondance, vous pouvez soit télécharger sur le site de l'I.N.S.E.E. l'imprimé correspondant, soit venir le retirer en mairie. Quelque soit votre choix, pensez à noter le nom de la commune où vous étiez inscrit précédemment et à inclure les pièces à fournir (cf. ci-dessus) dans votre envoi.

### **Inscription en ligne sur: [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr)**

#### Service Élections :

Lundi au vendredi 9h00-12h30 et 13h30-17h00

## Service des passeports

L'accueil du public pour les passeports biométriques est le suivant :

- **Dépôt des dossiers** : de 9h à 12h et de 13h 30 à 16h 30 du lundi au vendredi,

- **Retrait des passeports** : de 9h à 12h30 et de 13h 30 à 17h 00 du lundi au vendredi ainsi que le mardi jusqu'à 18h.

La présence de l'intéressé **est obligatoire** au **dépôt** du dossier et au **retrait** du passeport (relevé des empreintes dans les deux cas). Pour les documents à fournir voir le site de la Préfecture :

[www.gironde.pref.gouv.fr](http://www.gironde.pref.gouv.fr) ou [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**A noter : les vendredis 23 et 30 décembre : uniquement les retraits de 9h à 12h (il n'y aura pas de dépôt de dossier). La Mairie sera fermée les 23 et 30 décembre après-midi.**

## Du nouveau pour la collecte des encombrants !

Désormais LA COBAN assure les inscriptions relatives à la collecte des objets encombrants. L'inscription demeure **préalable et obligatoire**, et devra s'effectuer **au plus tard 7 jours avant la date fixée** au Tél 0800.54.55.57. et [contact@coban-atlantique.fr](mailto:contact@coban-atlantique.fr).

Ainsi, les usagers recevront en direct les instructions précises telles que le volume autorisé (1m<sup>3</sup> environ), les objets non enlevés tels que les pots de peinture, gravats, radiographies, bidon et déchets verts. Prochaine collecte : vendredi 2 décembre 2011.

### **Calendrier des encombrants 2012**

Les vendredis 2 mars, 1er juin, 7 septembre et 7 décembre 2012.

## Passion-Chats lance un appel aux bénévoles !

L'association a cette année encore, été dépassée par l'accueil de nombreux chats et chatons abandonnés, bien supérieur à sa capacité.

Elle rappelle aux maîtres de ces félins qu'il est impératif de les faire stériliser afin d'éviter leur prolifération qui favorise les épidémies mortelles comme le typhus, la leucose et le sida du chat.

Actuellement, une trentaine de chats et chatons sont proposés à l'adoption.

Le refuge recherche des bénévoles en chatterie et au secrétariat. Rens. au 06 69 72 52 92. Site: [www.passion-chats.fr](http://www.passion-chats.fr)

## Un architecte du C.A.U.E vous conseille

Permanence en Mairie de Monsieur Jacques Heim, architecte conseil délégué du C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'environnement de la Gironde de 15h45 à 17h. Dates : les

mercredis 7 et 21 décembre 2011. Contact C.A.U.E. Tél.  
05.56.97.81.89.

## Donnons notre sang

La prochaine collecte se déroulera salle P.A.R.C. du Broustic le mardi 13 décembre de 15h30 à 19h. Contact : Yvette Robin, présidente Tél. 05.56.82.05.78.

L'Établissement Français du Sang, service Plasma mobile Aquitaine organise une collecte de plasma salle P.A.R.C. du Broustic, le lundi 2 janvier 2012 de 9h à 15h.

## Guide associatif 2011-2012

Le nouveau guide est paru. Vous trouverez toutes les informations nécessaires. Pour de plus amples information contactez le service Vie Associative/Affaires sportives -Domaine des Colonies- 46 avenue des Colonies- Tél. 05.53.03.78.78. et [sce.sports@andernos-les-bains.com](mailto:sce.sports@andernos-les-bains.com)

## Loisirs amitié vous donne rendez-vous !

Après quelques mois de sommeil, l'association « Loisirs amitié » reprend ses activités le 6 décembre prochain sous la houlette de son dynamique président, Claude Cans. Au programme et à pratiquer au gré de vos envies à la Résidence des Quinconces (R.P.A.), des jeux de belote et de société le mardi de 13h à 18h, et des lotos organisés le mercredi de 13h à 18h. Renseignements Tél. 05.56.26.96.09.

## Kitsun'bazar

La nouvelle association propose des cours de céramique et d'arts plastiques pour les enfants de 5 à 7 ans et de 8 à 12 ans, les ados et les adultes.

Façonnage à la plaque, modelage, tournage, décor et émaillage pour la céramique et dessin, acrylique, fusain & pastels, aquarelle... sont enseignés par Elsa Dinerstein, diplômée de l'école des arts appliqués de Paris. Renseignements au 06.88.42.65.35 et [kitsunbazar@yahoo.fr](mailto:kitsunbazar@yahoo.fr)

# EXPRESSIONS

## Philippe BACONNET

Cher(e)s Ami(e)s,

### **Questions de bon sens...**

Concernant la demande « éventuelle » d'avoir aux menus des cantines scolaires de la viande halal...

Je pense être objectif : La France est un état laïc et une nation riche de 2500 ans d'histoire et de traditions.

S'installer en France impose aux étrangers de respecter la laïcité à l'intérieur des établissements publics comme le sont les écoles de la République.

**Sécurité : première des libertés:** la police ne peut pas être partout, l'installation de caméras vidéos apporte une surveillance accrue aux endroits sensibles où le passage est important.

Les caméras (360°) d'une nouvelle technologie offrent des solutions efficaces pour dissuader et prévenir les actes d'incivilités et de dégradation des biens communaux.

**Lors du dernier conseil municipal** nous avons évoqué un nouveau projet qui porte il est vrai un intérêt pour les passionnés du cochonnet, Monsieur le Maire propose la construction d'un boulodrome/tir à l'arc avec club house et locaux annexes Plaine des sports Jacques Rosazza avec la désignation d'un maître d'œuvre.

Je n'est rien contre si ce n'est le coût du projet 144 357,20 € d'honoraires ttc sur un montant prévisionnel de travaux de 1700000 € HT !! Je me suis abstenu...

**Réglementer les mouillages** sur corps-morts devient une nécessité, le schéma de mise en valeur de la mer va nous l'imposer dès 2012 mais attention nous devons compter sur les besoins réels des utilisateurs, demander aux affaires maritimes le nombre total des mouillages, soit environ 500, se baser sur le nombre de bateaux en place non pas sur le nombre de mouillages officiels actuels.

## Mireille OSCADE

MANQUE DE RESPECT A NOS ANCIENS...

Face à une plainte répétitive de nuisances sonores (klaxon), lors des Cérémonies du Souvenir au pied du Monument aux Morts, il apparaît sur le compte rendu de la dernière réunion du Comité du Souvenir Français, qui a eu lieu le 9 Septembre 2011, que l'on envisage de déménager ce monument, de la Place du 14 Juillet, en plein centre, à la Place du 8 Mai, à côté de l'église Saint Eloi. Après avoir suggéré il y a quelques années déjà, au Colonel alors en position, de le déplacer pour le mettre Place Camille Goubet, à côté de l'ancien cimetière, à cette époque-là, fort heureusement, la raison l'avait emporté sur l'envie d'action immodérée.

Il est vrai, que les jours de marché, certains commerçants ambulants font peu cas de ce monument, posant sur la main courante qui l'entoure, ici une bâche, là un veston... Cela justifie-t-il de bousculer une stèle ?

Pensez-vous, que de l'implanter dans quelque endroit que ce soit, il n'y ait plus de chapardeurs de gravier, de coups de klaxons intempestifs ou toutes autres manifestations déplaisantes, quelles qu'elles soient ?

Au centre, les jours de marché, ne pourrait-on demander aux gardes municipaux qui s'y trouvent, d'être un peu plus vigilants quant au respect de ce site digne de nos Anciens ?

Pourquoi, au-delà du voile des apparences, ne pourrions nous pas rester fidèles à ceux qui l'ont imaginé où il se trouve, et réserver l'envie d'actions et de dépenses pour continuer à améliorer notre cadre de vie ? rues, trottoirs, emplacements de parking....

Donnez nous votre avis !

MO pour « MIEUX VIVRE A ANDERNOS ».

## Dominique Hereyre

Après l'énorme projet du PLU, qui anticipe et verrouille l'avenir de notre commune pour plusieurs décennies, voici mes réflexions sur le **gaspillage** à Andernos:

- En fin d'été, nous avons eu droit à un nouvel enrobage goudron de notre avenue de Bordeaux, pourtant impeccable; pendant que chaque citoyen se lamente devant l'état lamentable et de

plus en plus dégradé de son allée ou boulevard (le nom pompeux de ces voies étant inverse à leur état !)

- Mais le fleuron de notre **gaspillage** est à venir : un boulo-drome !.. 17 pistes couvertes avec club-house !.. Pour un montant avoisinant 1 800 000 € TTC !

- Quand chacun pense aux trous de la place du marché, à l'état de nos bas-côtés (exagérément appelés trottoirs), à l'absence de véritable salle de spectacle, etc, il s'étonne que la majorité est choisie, arbitrairement, d'accéder à la demande de 150 personnes (joueurs de pétanque) plutôt qu'à un plus grand nombre, fréquentant nos routes, marchés et désirant assister à des spectacles dans sa commune !

- Pendant ce temps-là des citoyens avisés demandent une sécurisation de la sortie du centre administratif de l'avenue des Colonies sur la piste cyclable, mais rien ne vient ...

- Bravo pour les travaux du boulevard du Mal Juin, financés par le Conseil Général, à son éclairage répondant à l'obligation de l'efficacité énergétique du Grenelle de l'Environnement, avec toutefois un petit bémol : pourquoi avoir mis du bois non traité (mais au demeurant esthétique) pour les piétons, quand on constate que ce même bois, devenu glissant a été recouvert de faux gazon à la Poste, place de l'Etoile ?

## **Michèle Bernier**

### **Une ère nouvelle pour Andernos ?**

Quand vous recevez vos impôts sur le revenu, vous ne comprenez pas car on vous a bourré le crâne avec la litanie électorale «vos impôts locaux n'augmenteront pas». Ce qui augmente sur la feuille, c'est notre participation aux dépenses de l'Etat, du Département, .... auxquelles sont rattachées mais invisibles certaines dépenses de la Commune ! Et le leitmotiv de notre bon maire PhiPhi « vos impôts locaux n'ont pas augmenté » est faux ! Avec le PLU, Andernos va entrer dans une ère nouvelle, nous annonce -t-il non sans un certain contentement et l'argent coulera enfin à flots dans la commune. Le commissaire-enquêteur, ajoute PhiPhi, « homme d'une compétence éclairée, a rendu un avis favorable »

Dans ce rapport, nous apprenons que celui-ci est d'accord pour l'implantation de l'Ehpad au Coulin, sur une grande partie de la

prairie, ce qui condamne le projet car ce lieu a été submergé d'1m le 28/2/2010. Certains vont être déçus, beaucoup s'en réjouiront.

Le golf : toute construction sera exclue, ce qui condamne la rentabilité du projet.

Aérodrome : milieu sensible, plus de projet d'un aérovillage.

Ajoutons que le préfet doit exercer un contrôle de légalité qui pourrait renvoyer le PLU à la case départ... L'ère nouvelle promise par Phiphi n'est pas pour demain ? Quelle déception pour ses électeurs et les profiteurs. **Cela va être vraiment une ère nouvelle!**